

# COMMISSION DE DISTRICT DE L'ARBITRAGE

La Commission se réunit tous les Lundis de 18 h à 20 h

Tél. Direct : 04.94.08.60.49

*Réunion restreinte du lundi 20 mai 2019*

**P.V. N° 38**

**Président** : M. Patrice BOUREAU

**Secrétaire** : M. Jean REDAUD

**Représentant des arbitres, élu au CD** : M. Patrick FAUTRAD

**Présents** : MM. Michel ALEXANDRE – Hakim BOUAKSA – Cyril BOUREAU – Michel EBRARD – Serge PAPA – Raymond PERON

## INFORMATION

Conformément aux dispositions de l'art. 80 des R.S. du District du Var, les décisions de la Commission de District de l'Arbitrage sont susceptibles d'appel en 2<sup>ème</sup> instance devant la commission d'appel règlementaire du District.

Pour être recevable, l'appel doit être interjeté par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en-tête du club, ou par l'adresse e-mail officielle des clubs ou de l'arbitre concerné délivrée par la Ligue de la Méditerranée, dans un délai de sept jours, à compter :

- de la première présentation de la lettre recommandée ;
- du jour de la transmission de la décision par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) ;
- du jour de sa notification par tout autre moyen permettant de faire la preuve de sa réception (jour de la remise en mains propres...).

Les frais de dossier d'un montant de 46 EUROS seront portés au débit du compte du club réclamant (ou adressés par chèque s'il ne s'agit pas d'un club et pour les arbitres appelants).

Le non-respect intégral de ces formalités entraîne l'irrecevabilité des appels.

## RAPPEL AUX ARBITRES

1 – Dans le cas de changement de club, l'arbitre a l'obligation d'en aviser la CDA ainsi que la commission du statut de l'arbitrage avant de procéder à une demande de licence avec son nouveau club.

2 – La commission rappelle aux arbitres qu'en aucun cas ils ne doivent accepter les chèques de particuliers en règlement de leurs frais d'arbitrage.

## RAPPEL AUX CLUBS

Les clubs ne sont pas tenus de régler les frais d'arbitrage aux arbitres dès lors que ceux-ci ne présentent pas les formulaires officiels prévus à cet effet.

## COURS DE FORMATION ET PERFECTIONNEMENT DES SECTEURS

- **Secteur est varois** : Salle ST JEAN à PUGET SUR ARGENS, tous les mercredis de 18h00 à 20h00

- **Secteur centre var** : Salle du stand de tir à l'arc quartier ST LAZARE à BRIGNOLES, tous les vendredis de 18h00 à 20h00

- **Secteur ouest varois** : Siège du District du Var à LA GARDE, tous les mercredis de 18h00 à 20h00

## RAPPEL IMPORTANT A TOUS LES ARBITRES

Il est demandé à tous de respecter le délai de **21 JOURS FRANCS MINIMUM** pour toutes les indisponibilités. Une tolérance jusqu'à J – 17 jours est acceptée exceptionnellement et au cas par cas.

Par exemple une indisponibilité pour le samedi 11 mai 2019 doit être inscrite par vous-même, sur votre Espace FFF, avant le Vendredi 20 avril 2019 à 17 h (soit 3 vendredis avant).

Une surveillance particulièrement stricte est maintenant mise en place sur ce point, et les arbitres qui ne respecteraient pas cette obligation s'exposent à être sanctionnés comme le prévoit l'annexe 3 du RI.

## CORRESPONDANCE

(reçue depuis la dernière réunion)

### DU DISTRICT DE SEINE ET MARNE :

- Adressant le dossier d'arbitre de **M. Ghislain GBASSINGA** suite à son arrivée dans le District du VAR. Remerciements. Transmis au Président, à la commission du statut de l'arbitrage, au secrétaire de la commission médicale et au responsable des licences.

### DES ARBITRES :

- **M. Nouridine AROSI SAÏD** : s'excusant pour son absence devant la CDA le lundi 13/05/19 et en expliquant les raisons. Transmis au Président et au chargé de l'instruction des dossiers d'arbitres.

- **M. Joffrey BARDE** : s'excusant pour son indisponibilité tardive des 18 et 19/05/19, en raison de ses obligations professionnelles et adressant une attestation patronale le justifiant. Transmis au Président et aux responsables des désignations.

- **M. Emir BEN AMOR** : adressant une attestation professionnelle justifiant de son indisponibilité tardive du 13 au 20/05/19. Transmis au Président, à l'instructeur des dossiers d'arbitres pour la CDA et aux responsables des désignations.

- **M. Quentin CAIAZZO** : s'excusant pour son absence lors d'une rencontre U19 D2 du 12/05/19 et en expliquant les raisons. En attente d'un certificat médical justificatif. Transmis aux responsables des désignations.

- **M. Dylan CORTES** : informant la commission de sa disponibilité le samedi 18/05/19. Transmis aux responsables des désignations.

- **M. Sébastien HOLLECKER** : informant la commission de son indisponibilité en semaine à compter du 20/05/19. Transmis aux responsables des désignations.

- **M. Patrick LE TEXIER** : remerciant la commission pour sa désignation en finale de coupe du Var des féminines à 11. Transmis au Président et aux responsables des désignations.

- **M. Mario MARTORANA** : adressant un certificat médical justifiant de son absence lors d'une rencontre senior D2 du 12/04/19. Transmis au Président, à l'instructeur des dossiers d'arbitres pour la CDA et aux responsables des désignations.

- **M. Mustapha ABOUR** : se portant candidat pour intégrer la CDA pour la saison 2019/2020. Transmis au Président qui répondra. > au sujet de ses désignations pour les journées des 18 et 19/05/19. Transmis aux responsables des désignations.

- **M. Saïd BALIDOU** : au sujet d'incidents survenus lors d'une rencontre senior D3 du 12/05/2019. Transmis au Président, au chargé de l'instruction des dossiers d'arbitres, au représentant des arbitres auprès de la commission de discipline et aux responsables des désignations.

- **M. Younes EL GHARBI** : s'excusant pour son indisponibilité tardive des 18 et 19/05/19 en raison de ses obligations professionnelles et adressant un planning le justifiant. Transmis aux responsables des désignations.

- **M. Karim FRANCOIS** : s'excusant pour son indisponibilité tardive jusqu'à nouvel avis et en expliquant les raisons. Transmis au Président et aux responsables des désignations.

- **M. Kevin ROBERT** : au sujet de sa désignation pour le 22/05/19 suite à une indisponibilité non prévue. Transmis aux responsables des désignations.

- **M. Alain SANCHEZ** : informant la commission de sa disponibilité le samedi 18/05/19. Transmis aux responsables des désignations.

- **M. Rachid SIAFA** : au sujet de ses désignations pour le 19/05/19. Transmis aux responsables des désignations.

- **M. Wahab BOUDERMINE** : confirmant son indisponibilité en semaine depuis le 01/01/19. Transmis aux responsables des désignations.

- **M. Matéo CAUDMONT** : adressant ses remerciements pour sa désignation lors d'une rencontre de coupe du VAR des U17. Transmis au Président et aux responsables des désignations.

- **M. Emmanuel SEVA** : au sujet des frais de déplacement relatif aux examens fédéraux à PARIS. Transmis au comptable de la commission.

- **M. Medhi KEBBAL** : s'excusant pour son absence lors d'une rencontre U15 D3 du 19/05/19 et adressant un certificat médical justificatif de son indisponibilité. Transmis à la commission du statut de l'arbitrage et aux responsables des désignations.

- **M. Bruno CHARRETTE** : adressant un rapport complémentaire relatif à des événements survenus à l'issue d'une rencontre senior D2 du 19/05/19. Transmis au Président et au représentant des arbitres auprès de la commission de discipline.

- **M. Kevin CORTES** : informant la commission de sa disponibilité le samedi 25/05/19. Transmis aux responsables des désignations.

- **M. J.J. Fitzgerald FERRANDO** : démissionnant de l'arbitrage et en expliquant les raisons. Pris acte. Transmis au Président, à la commission du statut de l'arbitrage et aux responsables des désignations, de la formation, des observations et des licences.

- **M. Pierre JACOB** : informant la commission de l'absence d'un arbitre désigné lors d'une rencontre U15 D2 du 19/05/19. Transmis aux responsables des désignations.

- **M. Anouar HADDAD** : adressant une attestation de transport justifiant de son indisponibilité du 20/05 au 02/06/19. Transmis aux responsables des désignations.

- **M. Patrick LE TEXIER** : informant la commission de l'absence d'un arbitre désigné lors d'une rencontre senior D3 du 19/05/19. Transmis aux responsables des désignations.

- **M. Sofiane MESGGUID** : au sujet de sa catégorie d'arbitre pour la saison 2019/2020. Réponse faite par le Président. Transmis aux responsables des désignations.

- **M. Dominique POZO – Thierry WILLIG** : s'excusant pour leur absence lors de l'assemblée générale de fin de saison des arbitres pour raison familiale et adressant des attestations de transport le justifiant. Transmis au Président.

## DEMANDES DE REMBOURSEMENT FRAIS D'ARBITRAGE (FA) ou DEPLACEMENT (FD) transmises au comptable de la CDA :

- **MM. Alexandre AGNESE – Dominique CARPENTIER** : FD rencontre senior D4 du 12/05/19 à charge du **CA CANNETOIS**, absent.
- **M. Imade BOUSLAMA** : FD rencontre U19 D2 du 11/05/19 à charge du **GARDIA CLUB**, absent.
- **MM. Sébastien CAT – Saïd LIMANE** : FD rencontre senior D3 du 12/05/19 à charge de l'**US SANARY**, absent.
- **M. Olivier DEHOEST** : FA rencontre senior D1 du 12/05/19 à charge du **CA CANNETOIS** pour absence de moyen de règlement des frais d'arbitrage.
- **M. Jean MENDY** : \* FA rencontre senior D2 du 21/10/18 à charge de l'**AS BRIGNOLES** pour absence de moyen de règlement des frais d'arbitrage et après vérification.  
\* FA rencontre senior D4 du 14/04/19 à charge du **CSK VAL DES ROUGIERES** pour absence de moyen de règlement des frais d'arbitrage.
- **M. Saïd BALIDOU** : FD rencontre senior D4 du 07/04/19 à charge de l'**US CARQUEIRANNE LA CRAU**, absent.
- **M. Khalid CHAKROUNI** : FA rencontre senior futsal du 29/04/19 à charge du **SO LONDAIS** pour absence de moyen de règlement des frais d'arbitrage.
- **M. Rachid SIAFA** : FA rencontre football loisir du 16/05/19 à charge du District.

### INDISPONIBILITES :

- M. Emir BEN AMOR : du 13 au 20/05/19.
- M. Joffrey BARDE : les 18 et 19/05/19.
- M. Younes EL GHARBI : les 18 et 19/05/19.
- M. Karim FRANCOIS : jusqu'à nouvel avis.
- M. Mejed NOUIRA : le 24/09/19.

### DES CLUBS :

#### **1) DEMANDES D'ARBITRES (Transmises dès réception aux responsables des désignations) :**

##### **A) DEMANDES POUR TOUTE LA SAISON 2018/2019 :**

##### **B) DEMANDES PONCTUELLES :**

- **CA ROQUEBRUNE** : un arbitre pour leur rencontre de féminines à 8 du 19/05/19.
- **ES LORGUAISE** : trois arbitres pour leurs rencontres U17 D3 et U15 D2 respectivement des 25 et 26/05/19.

#### **2) INFORMATIONS OU DEMANDES DIVERSES :**

- **SP C NANSAIS** : au sujet d'un trop perçu de la part d'un arbitre lors d'une rencontre senior D2 du 12/05/19. Transmis au Président et au comptable de la commission.

### DIVERS :

- **M. Jean REDAUD (Vice-président délégué de la CDA)** : informant la commission de son indisponibilité du 04/06 au 05/07/19. Transmis au Président, au secrétaire adjoint et au responsable de la désignation des observateurs.
- **M. Sophian SAOULI (arbitre du District de la NIEVRE)** : demandant à la commission de mettre en route la procédure de transfert de son dossier d'arbitre suite à son arrivée dans le VAR. Procédure engagée. Transmis au Président, à la commission du statut de l'arbitrage et aux responsables de la formation, des licences et des désignations.
- **COMMISSARIAT DES ARMEES (Base de défense de DRAGUIGNAN)** : adressant la copie d'une feuille de match ayant posé problème lors de leur tournoi du 14/05/19 à **FLAYOSC**. Transmis aux responsables des désignations.

### QUESTIONS DIVERSES :

- Point sur les désignations des arbitres devant officier lors des finales des coupes du VAR des jeunes et seniors au regard des clubs qualifiés.
- La commission prend connaissance du quota de rencontres effectuées par chaque arbitre au 01/06/19 pour la saison en cours et décide des propositions de dérogations qui seront soumises à l'approbation de la commission du statut de l'arbitrage lors de sa réunion du lundi 3 juin 2019.
- Elle prend également connaissance des clubs susceptibles de se voir mis en infraction par la commission compétente au regard dudit statut.

---

*Prochaine réunion restreinte*  
*Lundi 27 mai 2019 à 18h30*

**Le Président** : Patrice BOUREAU  
**Le Secrétaire** : Jean REDAUD